



**Règlement communal - Commune de Waldbillig**

**Morcellement de la parcelle cadastrale n°409/4726, section B de Waldbillig, présenté par les autorités communales de Waldbillig.**

En sa séance du 6 février 2018 le conseil communal de Waldbillig a pris une délibération portant adoption du morcellement de la parcelle cadastrale n°409/4726, section B de Waldbillig, présenté par les autorités communales de Waldbillig.

Ladite délibération a été publiée en due forme.





**Règlement communal - Commune de Strassen**

**Plan d'aménagement particulier au lieu-dit « Schoenacht » à Strassen présenté par les autorités communales de Strassen.**

En sa séance du 23 novembre 2017 le conseil communal de Strassen a pris une délibération portant adoption du projet d'aménagement particulier au lieu-dit « Schoenacht » à Strassen présenté par les autorités communales de Strassen.

Ladite délibération a été approuvée par le Ministre de l'Intérieur en date du 22 janvier 2018 et a été publiée en due forme.

\_\_\_\_\_





**Règlement communal - Commune de Mersch**

**Regroupement des parcelles cadastrales n°1010/5524, 1010/5525, 1014/5482 et 1014/5483, section G de Mersch, en un lot, présenté par les autorités communales de Mersch.**

En sa séance du 12 décembre 2017 le conseil communal de Mersch a pris une délibération portant adoption du regroupement des parcelles cadastrales n°1010/5524, 1010/5525, 1014/5482 et 1014/5483, section G de Mersch, en un lot, présenté par les autorités communales de Mersch.

Ladite délibération a été publiée en due forme.





**Règlement communal - Commune de Mersch**

**Morcellement de la parcelle cadastrale n°905/4438, section G de Mersch, en deux lots, présenté par les autorités communales de Mersch.**

En sa séance du 12 décembre 2017 le conseil communal de Mersch a pris une délibération portant adoption du morcellement de la parcelle cadastrale n°905/4438, section G de Mersch, en deux lots, présenté par les autorités communales de Mersch.

Ladite délibération a été publiée en due forme.





**Règlement communal - Commune de Mersch**

**Morcellement de la parcelle cadastrale n°905/4569, section G de Mersch, en deux lots, présenté par les autorités communales de Mersch.**

En sa séance du 12 décembre 2017 le conseil communal de Mersch a pris une délibération portant adoption du morcellement de la parcelle cadastrale n°905/4569, section G de Mersch, en deux lots, présenté par les autorités communales de Mersch.

Ladite délibération a été publiée en due forme.





**Règlement communal - Commune de Mersch**

**Regroupement des parcelles cadastrales n°743/4059 et 1934/6434, section G de Mersch, en un lot, présenté par les autorités communales de Mersch.**

En sa séance du 12 décembre 2017 le conseil communal de Mersch a pris une délibération portant adoption du regroupement des parcelles cadastrales n°743/4059 et 1934/6434, section G de Mersch, en un lot, présenté par les autorités communales de Mersch.

Ladite délibération a été publiée en due forme.

---





**Règlement communal - Commune de Mersch**

**Morcellement de la parcelle cadastrale n°419/3004, section F de Reckange, en deux lots, présenté par les autorités communales de Mersch.**

En sa séance du 12 décembre 2017 le conseil communal de Mersch a pris une délibération portant adoption du morcellement de la parcelle cadastrale n°419/3004, section F de Reckange, en deux lots, présenté par les autorités communales de Mersch.

Ladite délibération a été publiée en due forme.





**Règlement communal - Commune de Hobscheid**

**Plan d'aménagement particulier au lieu-dit « Kreuzerbuch » à Hobscheid présenté par les autorités communales de Hobscheid.**

En sa séance du 22 novembre 2017 le conseil communal de Hobscheid a pris une délibération portant adoption du projet d'aménagement particulier au lieu-dit « Kreuzerbuch » à Hobscheid présenté par les autorités communales de Hobscheid.

Ladite délibération a été approuvée par le Ministre de l'Intérieur en date du 22 janvier 2018 et a été publiée en due forme.

